

2025/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 17/06/2025 – Délibération A3 N° 25-022
5.3. Désignation des représentants

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, Mme Béatrice DI PERNO, M. Pascal DAGORY, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, M. Olivier ECHARD, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Daniel RIPERT, Mme Eliane GILLARD, M. Guy MULLER, Mme Marie-Laurence CLAUDEL, M. Rodolphe DRUART

Absents ayant donné procuration :

M. Jacques FASQUEL procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Nathalie BAUDOUIN procuration à M. Didier DIROL
M. Thierry ARFI procuration à Mme Danièle MOTTIN
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à M. Philippe LEFEVRE
M. Franck BUNEL procuration à Mme Béatrice DI PERNO

Absents excusés :

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET
M. Sofia RAFAÏ

Monsieur Pascal DAGORY est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

11/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	22
Votants	27

DATE D'AFFICHAGE :

11/06/2025

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE ENFANCE, JEUNESSE ET PREVENTION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions des articles L2121-21 et L2121-22,

Vu la délibération n° 24-061 du Conseil Municipal du 3 décembre 2024 portant sur la modification des commissions municipales permanentes et fixant le nombre de membres devant y siéger, en plus du Maire, Président de droit,

2025/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 17/06/2025 – Délibération A3 N° 25-022
5.3. Désignation des représentants

Vu la délibération n° 24-062 du Conseil municipal du 3 décembre 2024 portant élection des membres des commissions permanentes,

Vu la délibération n° 25-018 du Conseil Municipal du 17 juin 2025 portant installation de Madame Marie-Laurence CLAUDEL en qualité de Conseillère Municipale de la liste "Dynamic Épône", en remplacement de Madame Florence JOUANNEAU démissionnaire au 15 mai 2025.

Considérant que Madame Florence JOUANNEAU était membre de la Commission municipale « Enfance, Jeunesse et Prévention », et qu'il convient de procéder à son remplacement,

Considérant l'avis favorable de la commission Administration générale, Evènementiel et Vie associative consultée le lundi 02 juin 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Béatrice DI PERNO, Adjointe au Maire déléguée à l'Administration générale, Evènementiel et Vie associative,

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité (27 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DECIDE, à l'unanimité (27 voix),** de procéder à l'élection d'un membre de la commission municipale permanente « Enfance, Jeunesse et Prévention » **au vote à main levée.**
- **ARTICLE 2 : DESIGNE Madame Marie-Laurence CLAUDEL,** élue à l'unanimité des suffrages exprimés (27 Voix Pour) en qualité de membre de la commission précitée, en remplacement de Madame Florence JOUANNEAU, Conseillère Municipale démissionnaire.

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte

Transmis au Préfet des Yvelines

Le **04 JUIL. 2025**

Et publié/affiché le **04 JUIL. 2025**



Maire d'Épône

Pascal DAGORY

Secrétaire de séance

